

La Saint-Hilaïroise

DIMANCHE 30 MARS 2025

Saint-Hilaire-de-Brethmas (Gard)

20^e édition

Route
50-75Km



Marche
7-11-13-16Km

Restauration
(Uniquement sur réservation)

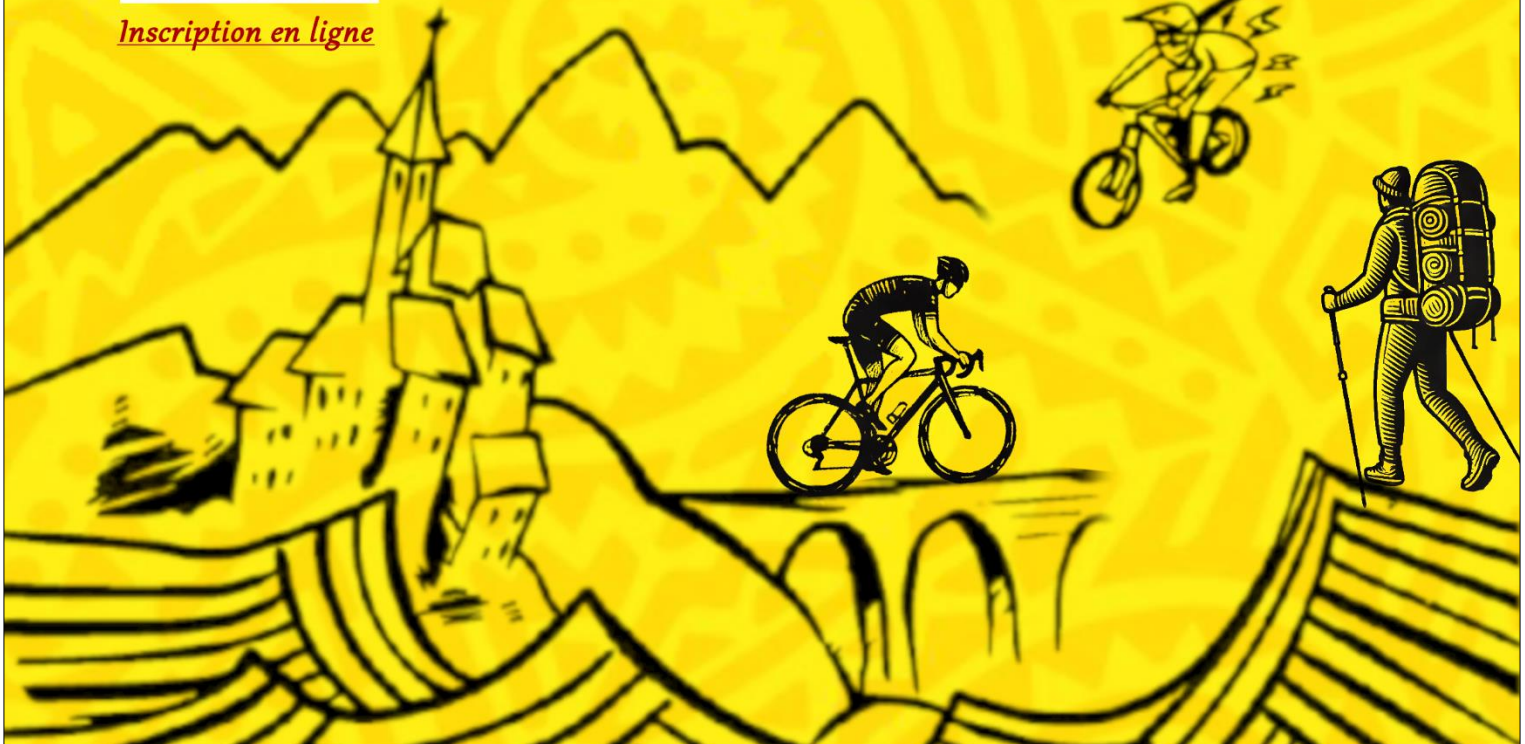
VTT

24-33-50Km
D+260m D+500m D+830m

Tombola



Inscription en ligne



PREINSCRIPTION AVANT LE 24 MARS 2025 - ST HILAIROISE 30 MARS 2025

L'engagement comprend : le petit-déjeuner, les ravitaillements, l'accès aux parcours et un lot.

Départ de 7H30 à 10H30. Déballage à partir de 14h00. Fermeture des parcours à 16H00.

NOM: Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail.....Tel :.....

Âge : Sexe : M F

Club:

Choix de la randonnée : Vtt Route Marche Parcours KM

Engagement VTT ou ROUTE	
participant <i>avec licence de cyclisme</i> n° de licence (joindre une photocopie):	
Adulte :	8€ €
Jeune (moins de 18 ans) :	gratuit €
participant <i>sans licence de cyclisme</i> :	
Adulte :	10€ €
Jeune : +12 ans (gratuit si -12ans) [Mineur accompagné d'un adulte obligatoirement]	6€ €
Engagement MARCHE 7 - 11 - 13 - 16 km	
Adulte :	8€ €
Enfant +12 ans : (gratuit -12ans)	4€ €
REPAS CHAUD Servi au Complexe sportif Maurice-Saussine de 11H00 à 15H00 UNIQUEMENT SUR RESERVATION AVANT LE 24 MARS 2025	
Adulte :	15€ €
Enfant maxi 15 ans :	13€ €
TOTAL	
 €

Si vous ne pouvez pas vous inscrire ni payer en ligne, envoyez ce bulletin d'inscription et le paiement avant le 24 MARS 2025 avec un chèque établi à l'ordre de « CYCLO-ÉVASION St-Hilaire-de-Brethmas »

à l'adresse suivante : 46 impasse des iris 30560 St Hilaire de Brethmas

Règlement de la randonnée la Saint-Hilairoise du 30 mars 2025

- Cette manifestation est ouverte à tous, hommes, femmes et adolescents, licenciés ou non.
- Les **mineurs** devront être obligatoirement accompagnés par un adulte.
- Aucun accompagnateur motorisé ne sera admis sur les parcours.
- La Saint-Hilairoise est une randonnée. Aucun classement sera réalisé.
- Chaque participant devra se conformer au Code de la Route.
- Pour des raisons d'organisation, veuillez respecter les horaires de départ et d'arrivée.
- Respectez le milieu naturel et les propriétés privées.
- Le port du casque est vivement conseillé. Port du casque obligatoire pour les -12ans
- Cette randonnée demande un minimum d'entraînement.
- Pensez à prendre sur vous le matériel de réparation, de l'eau et des barres de céréales. Aucun rapatriement n'est prévu.
- Les **utilisateurs de VAE** (vélo à assistance électrique) doivent déclarer sur l'honneur, au départ de la randonnée, que leur véhicule n'a subi aucune modification des réglages d'origine susceptible d'en améliorer les performances (sous peine d'exclusion de l'assurance).
- Tout participant s'est informé des exigences des parcours proposés et choisit selon ses capacités physiques.
- Tout participant est censé avoir lu et approuvé ce règlement.

* Le club Cyclo Evasion décline toutes responsabilités en cas de vol ou dommage sur les vélos et accessoires

Renseignements : president@cycloevasion.com / tel : 0603228255